

DEPARTEMENT
OISE

ARRONDISSEMENT
CLERMONT

CANTON
ESTREES ST DENIS

MAIGNELAY-MONTIGNY

1

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 8 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

20

De votants

20

OBJET

Désignation d'un secrétaire de
séance

Date de la convocation : 01/09/23

Nombre de votes pour : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme COURSEAUX Estelle, Mme WALLON Christine, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. FIEVEZ Patrick, M. CARPENTIER Didier, Mme POCHOLLE Stéphanie, M. RUCHOT Éric, Mme MOKRI Djamila, Mme BOUCHART Carine, M. NAVARRO Julien, Mme DELPLANQUE Sophie, M. LEFRANC Dominique.

Absents représentés :

M. PETIT Jean Luc qui avait donné pouvoir à M. FLOUR Denis
M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à M. LEFRANC Dominique

Absente excusée :

Mme LOISEL Marie-Christine

Absents :

Mme GRIGNON-LECLUZE Amélie, M. DELAME Cédric

Secrétaire :

M. CARPENTIER Didier

VU le C.G.C.T. et notamment son article L 2121-15,

CONSIDERANT l'obligation de désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

DECIDE de désigner M. CARPENTIER Didier, secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.
Extrait certifié conforme

Pour le maire empêché, le 1^{er} adjoint,

Envoyé en préfecture le 13/09/2023
Reçu en préfecture le 13/09/2023
Publié le
ID : 060-216003715-20230908-13SEPT23_01-DE

Gilles LEGUEN

